

POUR COMPRENDRE  
SUR QUOI ON VOTE :  
**OUVRE CETTE  
BROCHURE**

National



**easyvote**

VOTATIONS DU

**28 SEPTEMBRE 2014**

## Rédaction

Alexandra Molinaro (responsable), Ariane Bahri (responsable), Anita Ivanovski, Delphine Meylan, Diego Dos Santos, Ludovic Morel, Marc-Antoine Siegwart, Mehdi Ghennoune, Ophélie Aeschlimann, Rodolphe Maeusli

## Mise en page

Moritz Vifian, Silvan Hostettler, Clara Sollberger

## Correction

Aurélie Jaquet

## Impression

Jordi Medienhaus, Belp

## Contact

**easyvote**  
info@easyvote.ch  
031 384 08 09

## Tirage

76200

## Avertissement

Tous les droits, et les titres pour toutes les informations et le contenu (y compris tous les textes, données, graphiques et logos) de l'aide au vote **easyvote** sont la propriété intellectuelle de la FSPJ.

Il est possible de se désabonner de la brochure en écrivant à [info@easyvote.ch](mailto:info@easyvote.ch).

## Organisation responsable



**DSJ FSPJ FSPG**  
Dachverband Schweizer Jugendparlamente  
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes  
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ

## Avec le soutien de

AVINA STIFTUNG

ERNST GÖHNER STIFTUNG

Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft  
Société suisse d'utilité publique  
Società svizzera di utilità pubblica

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Stiftung  
Mercator  
Schweiz

Avec le soutien de la  
Loterie Romande

## Chère lectrice, cher lecteur

Tu vas bientôt recevoir par courrier postal une grosse enveloppe: tu découvriras le matériel de vote officiel. Tu n'arrives pas à te motiver à lire cette grosse brochure rouge? Avec notre brochure, nous t'aidons à mieux comprendre les sujets des votations. Dès le 22 août, tu découvriras aussi les clips sur [easyvote.ch](http://easyvote.ch), qui t'expliquent de manière simple et neutre les objets de vote nationaux. Tu aimerais que nous te rappelions d'aller voter? Alors abonne-toi à notre alarme votations et reste up-to-date. Tout est clair?

Bonne lecture!

L'équipe **easyvote**



## SI JAMAIS ...

Pour voter, lis les instructions au dos de l'enveloppe de transmission et n'oublie pas de signer la carte de vote!

## Sommaire

Initiative TVA .....	4
Caisse unique .....	6

# Initiative TVA

## SITUATION ACTUELLE

Actuellement, lorsque l'on va au restaurant, on paie dans le prix de ce que l'on consomme une TVA de 8%. Lorsque l'on achète un plat à l'emporter dans un take-away ou si l'on achète des aliments et des boissons sans alcool dans un magasin, on paie dans les prix une TVA de 2,5%.

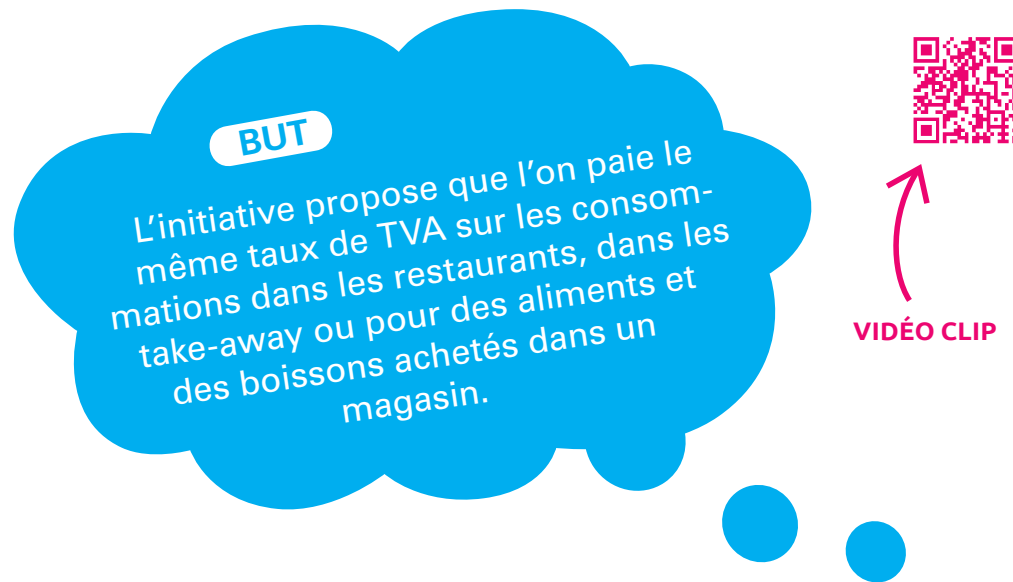
## QU'EST-CE QUI CHANGERAIT?

Si l'initiative est acceptée, on paierait dans les prix le même taux de TVA dans les restaurants, dans les take-away ou pour des aliments et des boissons achetés dans un magasin. Ce taux de TVA ne s'appliquerait pas aux boissons avec alcool et au tabac.

Concrètement, cela signifierait qu'une personne qui mange un plat de pâtes au restaurant paierait la même TVA qu'une personne qui achète un plat de pâtes dans un take-away ou dans un magasin.

## LA TVA

Dès que l'on achète quelque chose, il faut payer une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Par exemple, la TVA est comprise dans le prix d'un repas dans un restaurant, d'un plat à l'emporter dans un take-away ou encore dans le prix des aliments/boissons achetés dans un magasin. Normalement, une TVA de 8% (taux normal de TVA) est comprise dans les prix. On paie cette TVA de 8% dans les restaurants, par exemple. Il existe aussi un taux de TVA de 2,5% (taux réduit de TVA). Ce taux de TVA de 2,5% s'applique notamment aux aliments/boissons sans alcool que l'on achète dans un magasin ou dans un take-away. La TVA est payée par les consommateur-trice-s (clients). Cette taxe est reversée à la Confédération.



**BUT**

L'initiative propose que l'on paie le même taux de TVA sur les consommations dans les restaurants, dans les take-away ou pour des aliments et des boissons achetés dans un magasin.

VIDÉO CLIP



## ARGUMENTS POUR

- Il est injuste que la TVA soit plus élevée si l'on consomme au restaurant que si l'on achète un plat à l'emporter dans un take-away ou dans un magasin.
- En Suisse, l'hôtellerie-restauration crée beaucoup d'emplois. Pour que cette branche puisse rester compétitive, il faut que les prix soient attractifs. Si les prix sont trop élevés, l'hôtellerie-restauration risque de souffrir et, de ce fait, des emplois seraient en danger.



## ARGUMENTS CONTRE

- Quelqu'un qui consomme dans un restaurant profite de prestations supplémentaires (par exemple le service et des toilettes). Il est donc justifié que la TVA soit plus haute dans les restaurants.
- Si l'initiative est acceptée, la Confédération (la caisse générale de la Confédération, l'AVS et l'AI) perdrait jusqu'à 750 millions de francs par an. Cet argent manquerait à la Confédération.

**CONSEIL NATIONAL:** contre (82 oui, 99 non, 14 abstentions)

**CONSEIL DES ÉTATS:** contre (13 oui, 22 non, 7 abstentions)

**CONSEIL FÉDÉRAL:** contre

# Caisse unique



VOTATION FÉDÉRALE

## SITUATION ACTUELLE

Aujourd'hui en Suisse, 61 caisses-maladie privées proposent des assurances de base et des assurances complémentaires. Chaque personne vivant en Suisse est obligée d'avoir une assurance de base. Les caisses-maladie sont obligées d'assurer toute personne, quel que soit son revenu ou son état de santé. Chacun doit choisir l'une de ces 61 caisses-maladie. Les primes pour l'assurance de base varient selon les caisses-maladie. S'ils-elles le veulent, les assuré-e-s ont la possibilité de changer régulièrement de caisse-maladie. Les caisses-maladie se trouvent donc en situation de concurrence les unes vis-à-vis des autres.

## QU'EST-CE QUI CHANGERAIT?

Si l'initiative est acceptée, une seule caisse-maladie nationale (publique) proposerait une assurance de base. Celle-ci serait appelée «la caisse unique». Cette caisse unique serait gérée par des agences cantonales et intercantionales. Elles fixeraient notamment le montant des primes dans leurs cantons. Les caisses-maladie privées continueraient d'offrir des assurances complémentaires. L'initiative n'a donc pas d'influence sur les assurances complémentaires.



## ARGUMENTS POUR

- Aujourd'hui, les caisses-maladie privées tentent de dissuader les personnes âgées ou malades de s'affilier auprès d'elles, car les caisses-maladie doivent payer plus pour ces personnes. Avec la caisse-maladie unique, il n'y aurait plus de discrimination envers ces personnes.
- Les caisses-maladie privées dépensent plus de 200 millions de francs par an pour leurs campagnes publicitaires dans le but d'attirer toujours plus de gens. Cet argent pourrait être investi dans l'amélioration des prestations.



## ARGUMENTS CONTRE

- Les caisses-maladie sont actuellement en concurrence, ce qui les incite à fournir des services de qualité et à proposer des primes les plus basses possibles.
- Des mesures ont déjà été prises par le Conseil fédéral pour améliorer le système actuel. Notamment pour réduire la concurrence que les caisses se livrent pour attirer des gens en bonne santé. De ce fait, une caisse-maladie unique n'est pas nécessaire.

### BUT

L'initiative souhaite la création d'une caisse-maladie unique pour l'assurance de base.

### ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE ?

L'assurance complémentaire n'est pas obligatoire. Elle permet de se faire rembourser des soins qui ne sont pas pris en charge par l'assurance de base. Chaque assurance complémentaire décide des soins qu'elle rembourse.

**CONSEIL NATIONAL:** contre (62 oui, 132 non, 2 abstentions)

**CONSEIL DES ÉTATS:** contre (12 oui, 27 non, 3 abstentions)

**CONSEIL FÉDÉRAL:** contre

### ASSURANCE DE BASE ?

L'assurance de base est une assurance-maladie obligatoire que tou-te-s les résident-e-s suisses doivent avoir. Elle couvre les soins médicaux de base, comme une visite chez le médecin généraliste. Pour être assuré-e, il faut payer une prime. Une prime est une somme que l'assuré-e doit payer chaque mois à son assurance.



**easyvote**

Seilerstrasse 9

3011 Bern

info@easyvote.ch

 [www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch)

